



Le présent rouleau est
feuille n° 1 et est et paragrahe par N° 100
Président du Tribunal
ANNECY. le 14 Juin 1853
Premier feuillet
Geste
N° 1

L'an mil huit cent quatre-vingt,
le quatorze juin, à six heures du
soir, par-devant nous Robbey
Jean-Louis, adjoint au maire de la commune
de Villy-le-Pelloux, arrondissement d'Annecy,
Département de la Haute-Savoie, remplissant les fonctions
d'officier de l'état civil de cette commune, en remplacement de
M. le maire qui est démissionnaire, en présence de
Felix, corbonnier, né à Cruscilles, arrondissement de Saint-
Julien, Département de la Haute-Savoie, le vingt-cinq mars mil
huit cent cinquante-six, fils majeur de Ducrest Aimé, aussi
corbonnier, et de Pernoud Louis, ménagère, tous les trois
domiciliés en cette dernière commune, et Heritier
Sophie, couturière, née au dit Villy-le-Pelloux, le vingt-
un février mil huit cent cinquante-quatre, fille majeure de
Heritier Simonis-Maria, cultivateur, et de Lachaz Josephine,
ménagère, tous les trois domiciliés en cette dernière commune,
lesquels, assistés de leurs pères et mères, ici présents et consentants,
nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage, sous
les publications ont été faites, tant en cette commune que en
celle de Cruscilles, les dimanches vingt-trois et trente mai
prochain, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. A
l'appui de leur réquisition, les parties nous ont remis 1° l'expédition
de l'acte de naissance du futur époux, 2° le certificat des publications
faites au dit Cruscilles. Les futurs époux, interrogés par nous,
nous ont déclaré qu'il n'a point été fait de contrat de mariage.
Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné
lecture aux comparants des dispositions du Code Napoléon, au
chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons
demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux
ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons
prononcé, au nom de la loi que Ducrest Felix et Heritier
Sophie sont unis par le mariage. Le tout a été fait

N° 1
Mariage entre
Ducrest Felix
et
Heritier Sophie

Archives départementales de la Haute-Savoie